Droit et comptabilité des sociétés et associations

ECB2010-NCOX_AR

Domaine : **Sciences économiques et de gestion** Grade académique : **Bachelier Comptabilité - Arlon**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
5	**60 h**
PRÉREQUIS *Aucun*	CO-REQUIS *Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département économique d'Arlon	Sylvie Delwiche	Nathalie BOULANGER	Nathalie BOULANGER

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
CCA-Comptabilité	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Les acquis d'apprentissage terminaux sont les suivants

2. Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe

•€€ Fournir les informations comptables, financières, juridiques et fiscales, lors de la création, la gestion et de la restructuration d'entreprises

3. Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable

•€€ Tenir la comptabilité sur base es pièces justificatives et conformément à la législation en vigueur

4. Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

•€€ Aider à la création et à la gestion de sociétés, de même qu'à leur restructuration ou liquidation

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'UE, l'étudiant:

1.utilise le code des sociétés et des associations, s'y réfère lorsque nécessaire, et explique son influence sur la comptabilité d'une société ou d'une association

2.identifie les différentes formes juridiques des entités, leurs modes de fonctionnement et de décisions, et en répercute les éléments dans les comptes.

3.interprète tout document juridique ou autre nécessaire à la tenue de la comptabilité d'une société ou d'une association

4.comptabilise et analyse les opérations liées aux mouvements en capital d'une société et aux emprunts obligataires

5.procède à l'affectation et au prélèvement des résultats d'une société et commente les décisions prises à cet égard

6.établit les liens entre les opérations liées au code des sociétés et associations et les comptes annuels, voire la déclaration fiscale

7.décrit le processus de liquidation propre à une société et en comptabilise les opérations

8.sur base d'un dossier luxembourgeois simple, relève et applique les spécificités du plan comptable et de la déclaration fiscale

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant de maîtriser les interactions entre le droit des sociétés et des associations et la comptabilité. À l'issue du cours, il est capable d'analyser des documents juridiques, d'identifier les conséquences des opérations relevant du CSA, d'en assurer la comptabilisation et l'interprétation, ainsi que d'en mesurer les impacts sur les comptes annuels et la vie des entités. Une ouverture est également développée vers les spécificités d'un dossier luxembourgeois simple

CONTENU

1. Droit des sociétés et associations (rappels de B1 et approfondissements) - Utilisation du C.S.A.

2.Opérations et traitement liés à la souscription, aux différents types apports, à la libération et aux appels de fonds

3.Augmentation des apports nouveaux, en numéraire (avec notion de prime d'émission) ou en nature ; notion de droit de préférence, de scripts et de capital autorisé

4.Réduction de capital ou des apports, avec ou sans remboursement, ou par rachat d'actions propres

5.Opérations liées aux emprunts obligataires

6.Affectations et prélèvements du résultat : en lien avec le C.S.A. et ses règles particulières

7.Études des comptes annuels d'une société ou association et de certains équilibres financiers

8.Opérations particulières et études de cas de sociétés ou associations en lien avec l'application du C.S.A. et des règles fiscales sous-jacentes.

9.Opérations liés à la liquidation d'une société

10.Approche d'un dossier comptable et fiscale d'une entreprise luxembourgeoise

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Se référer au C.S.A. et aux sources mentionnées sur les divers supports de cours ou sur Moodle

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ACOA2010 — Droit et comptabilité des sociétés et associations	-Supports de théorie et d'applications déposés sur Moodle -Références, exercices, documents de travail déposés sur Moodle -Utilisation du P.C.M.N., du C.S.A., de Taxwin ou tout autre base de données ou outil proposé en classe

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ACOA2010 — Droit et comptabilité des sociétés et associations	60 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ACOA2010 — Droit et comptabilité des sociétés et associations	-Exposés accompagnés d'illustrations multiples basées, entre autres, sur documents (statuts, factures, schémas BNB, etc.); -Exercices et applications systématiques, en lien avec les matières abordées aux cours, et complétés des solutionnaires des étudiants ; -Lecture, analyse et interprétation de sources législatives et/ou de documents; -Utilisation systématique du Code des sociétés et des associations (C.S.A., outil de référence).

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE s'inscrit dans la cohérence du programme en contribuant directement au développement d'une ou plusieurs compétences du profil de compétences du bachelier en comptabilité. Elle participe à la construction progressive des compétences visées par le référentiel, en synergie avec les autres UE du pôle, et prépare les étudiants à l'exercice du métier de comptable.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation au sein de cette UE est intégrée

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale est calculée conformément aux modalités d'évaluation reprises plus bas dans la fiche

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
ACOA2010	**Q2** Travail année: Exercices, travaux et dépôts réguliers Pondération: 20 % Evaluation : Examen écrit Pondération : 80 % **Q3** Evaluation : Examen écrit Pondération : 100 %

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.